

Opportunités d'exportations marocaines dans le marché des produits halieutiques des pays du Golfe



TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	1
LISTE DES FIGURES	2
PREAMBULE	3
1. APERÇU SUR LES IMPORTATIONS DES PAYS DU GOLFE EN PRODUITS HALIEUTIQUES..	3
2. SITUATION DES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS HALIEUTIQUES	6
2.1. COMPOSITION DES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS HALIEUTIQUES	7
2.2. DESTINATIONS DES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS HALIEUTIQUES.....	8
3. SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT DES PAYS DU GOLFE EN PRODUITS HALIEUTIQUES.....	10
3.1. PLACE DU MAROC DANS L'APPROVISIONNEMENT DES PAYS DU GOLFE EN PRODUITS HALIEUTIQUES.....	10
3.2. PRINCIPAUX FOURNISSEURS DES PAYS DU GOLFE POUR LES DIFFERENTES CATEGORIES DES PRODUITS HALIEUTIQUES.....	11
4. ZOOM SUR LA STRUCTURE DES IMPORTATIONS DES MARCHES EMIRATI ET SAOUDIEN DE CONSERVES DE POISSONS	14
5. ETAT DES LIEUX DES RELATIONS ENTRE LE MAROC ET LES PAYS MEMBRES DU CCG. 16	
5.1. CADRE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES ENTRE LE MAROC ET LES PAYS MEMBRES DU CCG.....	16
5.2. ACTIONS INSTITUTIONNELLES POUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LE MAROC ET LES PAYS DE CCG	17
5.3. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES DEUX PARTIES	17
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	19



LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : APERÇU SUR LES IMPORTATIONS DES PAYS DU GOLFE DES PRODUITS HALIEUTIQUES.....	4
FIGURE 2 : STRUCTURE DES IMPORTATIONS DES PRODUITS HALIEUTIQUES PAR LE CCG (MOYENNE SUR LA PERIODE 2010-2014).....	5
FIGURE 3 : IMPORTATIONS MOYENNES DES PAYS DU GOLFE PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS HALIEUTIQUES SUR LA PERIODE 2010-2014 (EN MILLIONS DE DOLLARS)	6
FIGURE 4 : STRUCTURE DES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS HALIEUTIQUES EN VALEUR (PERIODE 2011-2015).....	8
FIGURE 5 : PRINCIPALES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS HALIEUTIQUES EN VALEUR (MOYENNE SUR LA PERIODE 2011-2015).....	9
FIGURE 6 : POSITIONNEMENT DU MAROC PAR RAPPORT AUX AUTRES FOURNISSEURS DU MARCHE DU CCG EN PRODUITS HALIEUTIQUES (PERIODE 2010-2014)	10
FIGURE 7 : TENDANCE DES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS HALIEUTIQUES EN VALEUR ET EVOLUTION DE LA PART DE LA DESTINATION CCG	11
FIGURE 8 : PRINCIPAUX FOURNISSEURS DES PAYS DU GOLFE EN POISSONS FRAIS, VIVANT, REFRIGERES OU CONGELES (PARTS DE MARCHE MOYENNES SUR LA PERIODE DE 2010-2014)	12
FIGURE 9 : PRINCIPAUX FOURNISSEURS DES PAYS DU GOLFE EN CRUSTACEES ET MOLLUSQUES (PARTS DE MARCHE MOYENNES SUR LA PERIODE 2010-2014)	13
FIGURE 10 : PRINCIPAUX FOURNISSEURS DES PAYS DU GOLFE EN PREPARATIONS ET CONSERVES DE POISSONS (PARTS MOYENS DE MARCHES SUR LA PERIODE 2010-2014).....	14
FIGURE 11: STRUCTURE PAR PAYS ET PAR PRODUITS DES IMPORTATIONS DES EMIRATS EN CONSERVES DE POISSONS (ANNEE 2014)	15
FIGURE 12 : STRUCTURE DES IMPORTATIONS DE L'ARABIE SAOUDITE EN CONSERVES DE POISSONS ET PRINCIPAUX FOURNISSEURS (ANNEE 2014).....	16
FIGURE 13 : CADRE JURIDIQUE REGISSANT LES RELATIONS MAROC-CCG.....	17



Préambule

Dans un contexte international caractérisé par l'ouverture des marchés et la recrudescence de la concurrence, le Maroc s'est engagé dans le renforcement et l'approfondissement de ses relations commerciales avec ses principaux partenaires dans l'objectif de diversifier ses débouchés à l'export, notamment pour les produits alimentaires et réduire, par conséquent, sa dépendance à l'égard des marchés classiques en s'ouvrant sur de nouveaux marchés offrant de meilleures opportunités de croissance.

De ce fait, le Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCG) constitue l'un des groupements de pays les plus riches du monde et comprend des économies en l'occurrence, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (ÉAU), Oman, le Bahreïn, le Qatar et le Koweït qui se démarquent par une croissance soutenue de leurs demandes.

Par ailleurs, ces pays ont une production agroalimentaire locale généralement limitée au moment où leur demande en produits alimentaires et, en particulier, ceux des produits de la mer importés ne cesse de croître. Ainsi, en 2014, ces pays ont importé du poisson et des fruits de mer du monde entier pour une valeur de 2 milliards de dollars, provenant de plus de 50 pays.

En ce qui concerne les exportations marocaines vers ces pays, elles demeurent relativement faibles et en deçà des potentialités offertes. De même, les échanges alimentaires entre les deux parties ne reflètent pas la qualité et le niveau des relations séculaires politiques et stratégiques qui lient le Maroc aux pays membres du CCG. À noter que du point de vue stratégique, le marché des pays du CCG pourrait constituer également une plateforme de relai pour les exportations marocaines vers les marchés du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

La mise à profit de ces opportunités réelles sur le marché des pays du Golfe est cruciale pour le Maroc, d'autant plus qu'il est devenu un des plus importants producteurs et exportateurs des produits de la mer dans le monde arabe et en Afrique grâce à la richesse de ses côtes, à une flotte, côtière et hauturière, de près de 2.200 navires, une infrastructure portuaire en pleine croissance et une multitude d'accords de libre-échange conclus avec plusieurs pays.

C'est dans ce contexte que le présent travail vise à examiner les performances à l'export des principaux produits du secteur marocain des produits de la mer, en les confrontant à l'étude du marché des pays du Golfe et ce, pour mieux apprécier le positionnement du Maroc sur ce marché, en particulier en ce qui concerne les produits à forte demande. À la lumière de ces analyses, des recommandations seront formulées afin de mieux saisir les potentialités des principaux produits de la mer marocains sur ce marché à haute valeur ajoutée.

1. Aperçu sur les importations des pays du Golfe en produits halieutiques

L'expansion accélérée de la population dans la région du Golfe, conjuguée à des conditions naturelles peu propices aux activités agroalimentaires, fait que les pays de la région dépendent de manière croissante des importations en produits alimentaires pour satisfaire leurs besoins nutritionnels et soutenir la sécurité alimentaire.

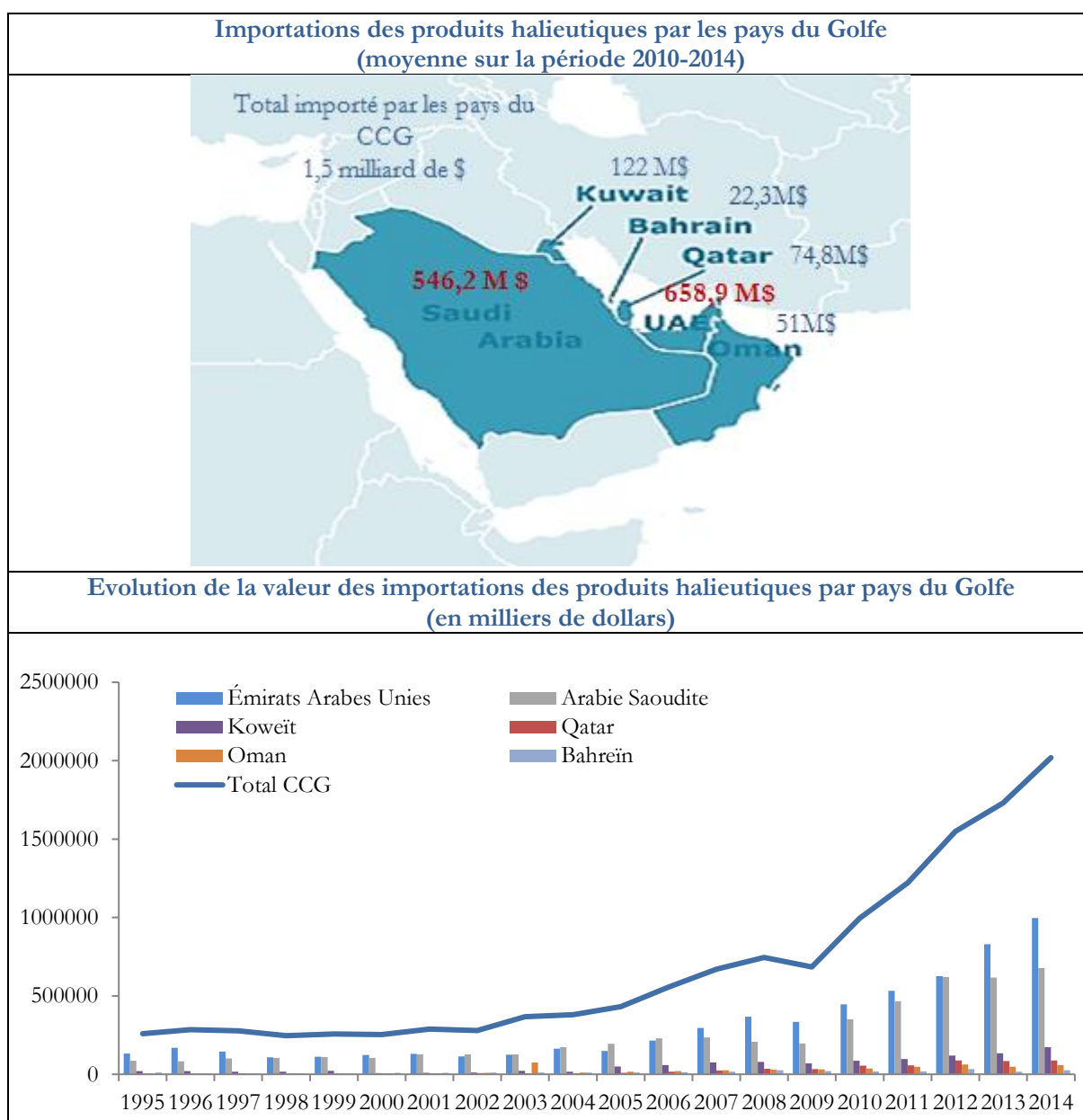
Les importations des produits halieutiques en particulier par les pays du CCG ont enregistré une valeur de 1,5 milliards de dollars en moyenne sur la période 2010-2014. Dans ce marché, deux pays sont les principaux importateurs, en l'occurrence des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite qui



détiennent la plus grande part de ces importations avec respectivement des valeurs moyennes de 659 millions de dollars et de 546 millions de dollars sur la même période.

En termes de dynamique, les importations des produits halieutiques ont atteint près de 2 milliards de dollars en 2014, ce qui représente une hausse de 51 % par rapport à 2009 (684 millions de dollars). Comme le montre le graphique ci-dessous, la hausse des importations de produits halieutiques au CCG, depuis les années 2000, est tirée principalement par les réalisations des deux grands pays importateurs membres de CCG à savoir, les Emirats arabes unies qui a vu ses importations passer de 333 millions de dollars en 2009 à 997 millions de dollars en 2014 et l'Arabie saoudite qui a enregistré des importations de 677 millions de dollars en 2014 contre 197 millions de dollars en 2009.

Figure 1 : Aperçu sur les importations des pays du Golfe des produits halieutiques

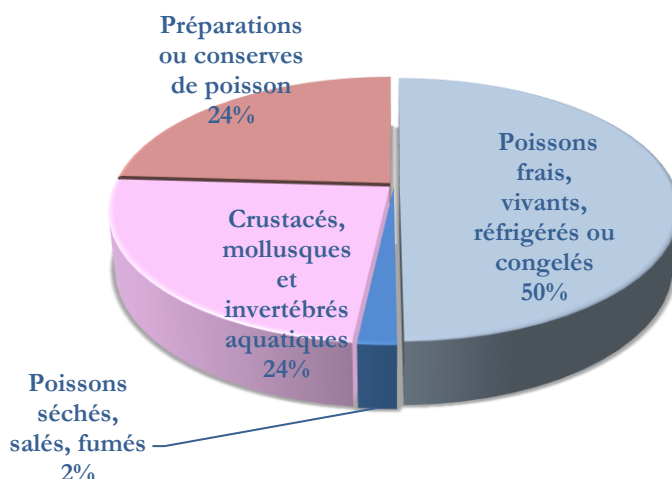


Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF



L'analyse de la structure des importations en produits halieutiques de l'ensemble des pays du Golfe, sur la période 2010-2014, révèle une prédominance des poissons frais, réfrigérés ou congelés qui ont représenté, en moyenne, la moitié de la valeur de ces importations. La deuxième moitié a été répartie à parts égales de 24% entre, d'une part, les préparations et conserves de poissons et d'autre part les crustacés, mollusques et coquillages. En ce qui concerne les poissons fumés, salés et séchés qui ne font pas partie des habitudes culinaires des pays du Golfe et ne s'accaparent qu'une part marginale de l'ordre de 2% des importations des produits halieutiques.

Figure 2 : Structure des importations des produits halieutiques par le CCG (moyenne sur la période 2010-2014)



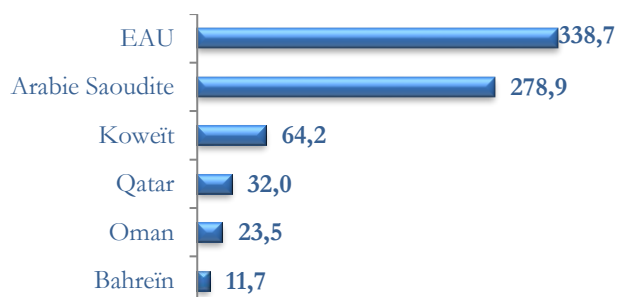
Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

La structure de ces importations par pays membre du CCG, sur la même période, montre que les EAU et l'Arabie saoudite jouent un rôle de premier plan pour les trois principales catégories de produits importés.

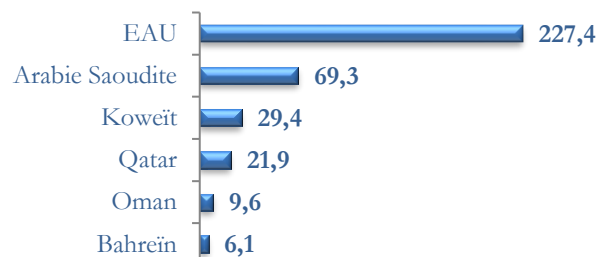


Figure 3 : Importations moyennes des pays du Golfe par principal groupe de produits halieutiques sur la période 2010-2014 (en millions de dollars)

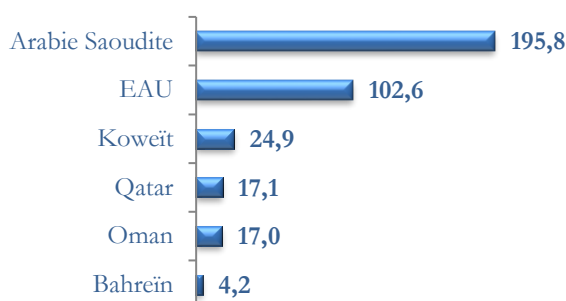
**Poissons frais, vivants, réfrigérés ou congelés
(749 millions de \$)**



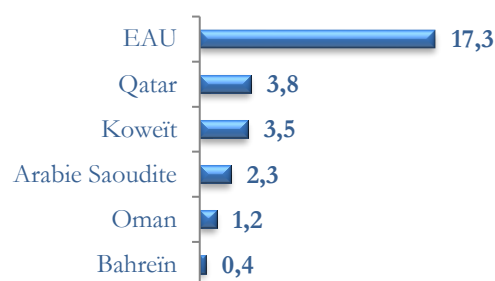
**Crustacées, mollusques et autres invertébrés
aquatiques (364 millions de \$)**



**Préparations et conserves de poisson
(362 millions de \$)**



**Poissons fumés, salés et séchés
(28,5 millions de \$)**



Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

En ce qui concerne les poissons frais, réfrigérés ou congelés, les grands acheteurs sont les EAU et l'Arabie saoudite suivies du Koweït. En effet, les données révèlent que sur un total moyen de 749 millions de dollars importé par le CCG, le pays des Emirats a assuré 339 millions de dollars, suivi de l'Arabie saoudite avec 279 millions de dollars et du Koweït (67 millions de dollars).

Pour les crustacées, mollusques et coquillages, les Emirats ont été de loin les premiers importateurs avec une valeur moyenne enregistrée sur la période 2010-2014 de 227 millions de dollars sur un total de 364 millions de dollars, alors que l'Arabie saoudite s'est limitée à des importations moyennes de près de 70 millions de dollars sur la même période.

Quant aux préparations et conserves de poissons, c'est l'Arabie saoudite qui détient la première place avec un montant de 196 millions de dollars importé en moyenne sur la période 2010-2014, suivie par les Emirats qui ont enregistré des importations moyennes de 102 millions de dollars.

2. Situation des exportations marocaines des produits halieutiques

Malgré la consommation croissante des marocains en produits de la mer, la production halieutique nationale demeure largement excédentaire permettant d'approvisionner divers marchés internationaux. En effet, les exportations marocaines en produits halieutiques ont atteint une valeur moyenne de 14,2 milliards de dirhams sur la période 2011-2015 avec un pic de 16,2 milliards de dirhams en 2014.



2.1. Composition des exportations marocaines des produits halieutiques

L'analyse de la structure des exportations marocaines des produits de la mer en valeur, sur la période 2011-2015, révèle une prédominance des crustacées, mollusques et coquillages (41% de ces exportations) et de préparations et conserves de poissons (37%). Quant aux poissons frais, ils ne s'accaparent qu'une part moyenne de 14%.

En outre, l'analyse de la composition des différentes catégories de produits exportés, sur la même période, montre que les exportations marocaines de crustacées et mollusques sont constituées essentiellement de poulpe, calmar et seiche, qui ont représenté ensemble 74% des exportations de cette catégorie, ainsi que des crevettes (23%).

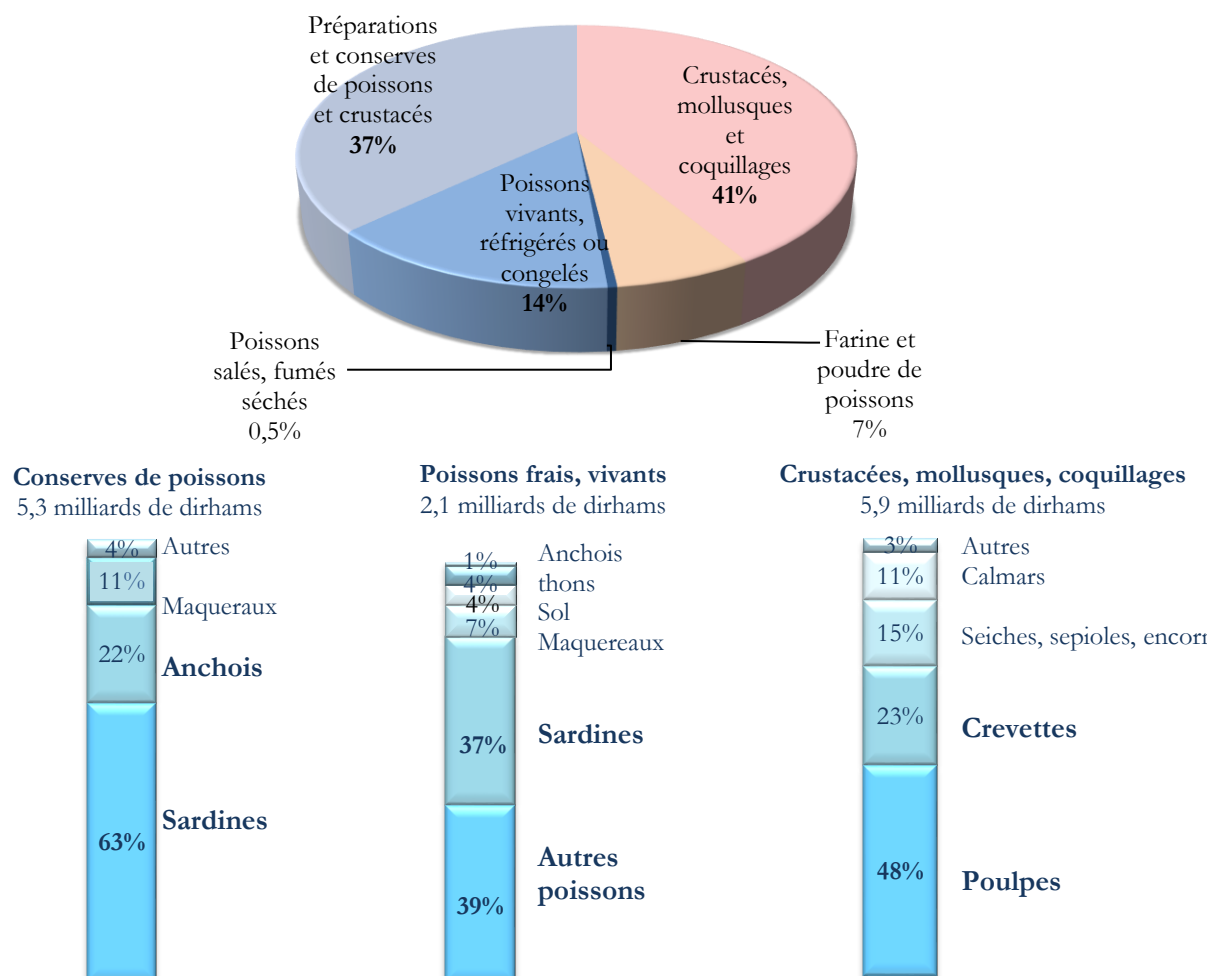
Quant aux préparations et conserves de poissons, les conserves de sardines, qui constituent un des produits traditionnels du Maroc, ont représenté sur la même période 63% des exportations de cette catégorie, tandis que le reste a été constitué surtout de maquereaux avec 22% et d'anchois (11%).

Les exportations de poissons frais ont enregistré un niveau moins important que les autres catégories (2,1 milliards de dirhams) et ont été composé en majorité de pélagiques et d'autres poissons plats et de fonds.

En outre, il y a lieu de signaler l'émergence pendant les dernières années d'une tendance à l'importation de matières premières et leur réexportation en produits transformés (particulièrement de crevettes et d'anchois). Cette activité permet de mettre à profit le potentiel de main-d'œuvre marocaine et renforce la stratégie de positionnement géographique aux portes de l'Europe. Ce mode de travail bien connu dans plusieurs pays asiatiques (Thaïlande et Chine par exemple) ou en Amérique latine (Mexique) semble en expansion au Maroc.



Figure 4 : Structure des exportations marocaines des produits halieutiques en valeur (période 2011-2015)



Source : Données Office des Changes, élaboration DEPF

2.2. Destinations des exportations marocaines des produits halieutiques

L'Europe constitue actuellement, de loin, le principal marché pour les produits de la mer marocains. Quatre principaux pays européens achètent la plus grande partie de ces exportations à savoir l'Espagne, l'Italie, la Hollande et la France. En premier rang, l'Espagne reste le principal marché d'export pour toutes les catégories des produits halieutiques, une situation expliquée par sa proximité géographique, sa forte consommation des produits de la mer et ses relations de longue date avec les producteurs halieutiques marocains. D'autres pays, comme l'Allemagne ou le Royaume Uni ont tendance à augmenter largement leurs importations en provenance du Maroc, en particulier pour des produits finis destinés directement à la consommation.

Sur le marché asiatique, les exportations halieutiques marocaines se distinguent par leur concentration sur les mollusques très demandées par le Japon et dans une moindre mesure par la Chine et la Thaïlande.

Le continent américain est également concerné par les exportations marocaines des produits halieutiques mais à faible degré. Ces exportations sont constituées pour l'Amérique latine (Brésil

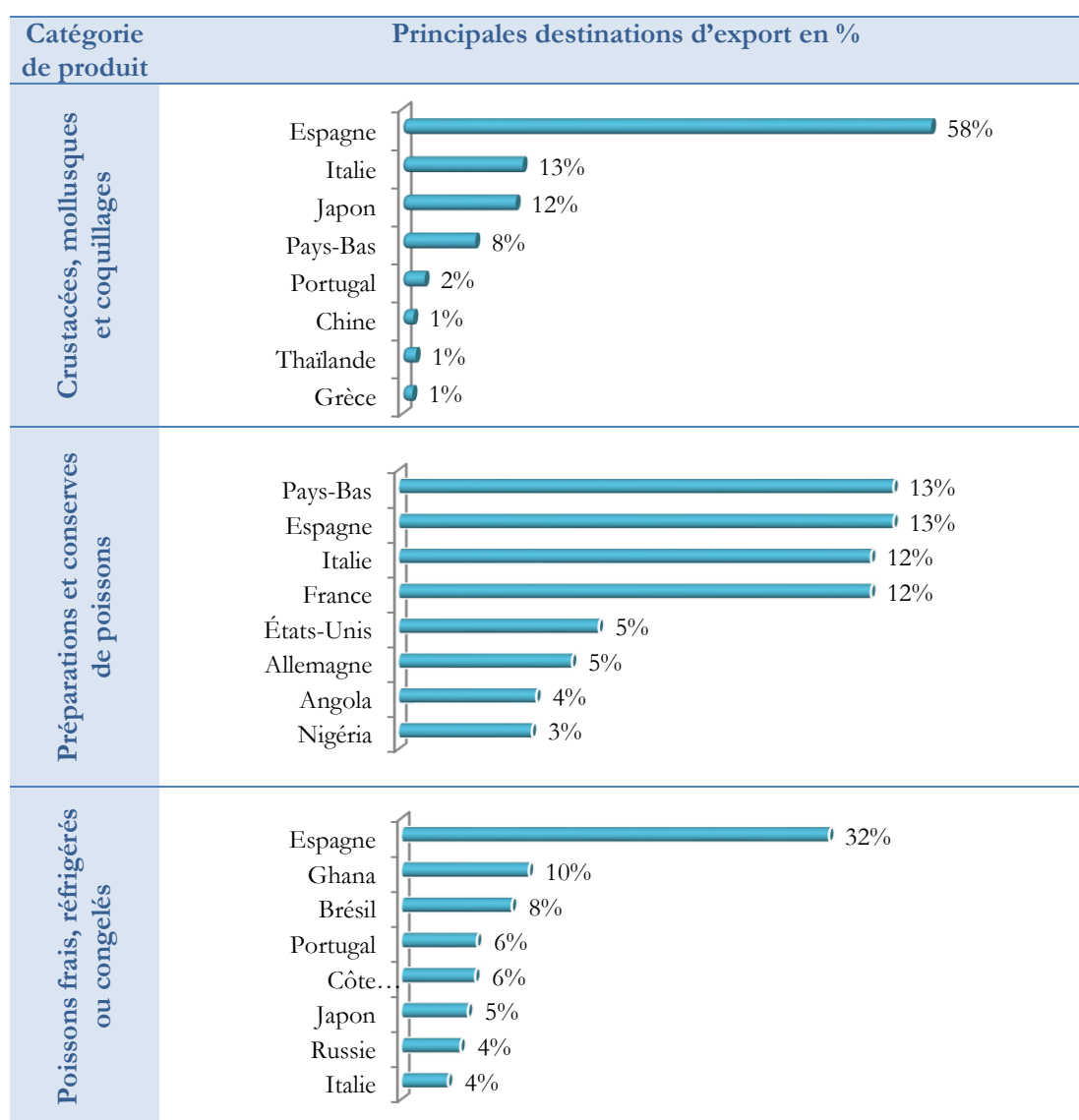


surtout) des matières premières pour conserveries (poissons frais ou réfrigérés) et pour l'Amérique du Nord de produits industrialisés finis (préparation et conserves de pélagiques).

Quant au continent Africain, il est caractérisé par une forte croissance de sa consommation en produits de la mer et le Maroc affiche une tendance positive pendant les dernières années en termes de hausse de ses exportations halieutiques vers ces marchés notamment les poissons frais réfrigérés ou congelés et les conserves.

En ce qui concerne les marchés des pays du Golfe où les produits de la mer sont très demandés, ils sont actuellement faiblement desservis par les produits halieutiques marocains. L'analyse plus détaillée des flux d'échange par catégorie de produit, qui est effectuée dans les parties suivantes, nous permettra de comprendre les raisons derrière cette situation.

Figure 5 : Principales destinations des exportations marocaines des produits halieutiques en valeur (moyenne sur la période 2011-2015)



Source : Données Office des Changes, élaboration DEPF

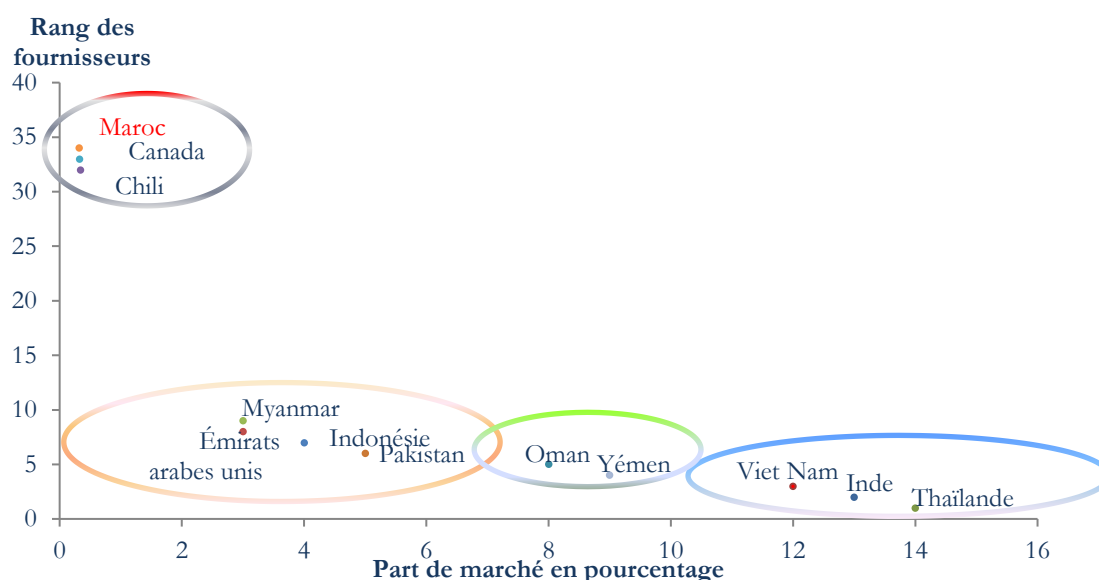


3. Situation de l'approvisionnement des pays du Golfe en produits halieutiques

3.1. Place du Maroc dans l'approvisionnement des pays du Golfe en produits halieutiques

L'approvisionnement des membres du CCG en produits halieutiques provient de plusieurs pays. La Thaïlande, l'Inde et le Vietnam représentent le chef de file des fournisseurs et assurent ensemble la majeure partie des importations des pays du Golfe en produits halieutiques. Sur la période 2010-2014, la Thaïlande a détenu le premier rang des fournisseurs avec 14% de part de marché, suivie de l'Inde avec 13% et du Vietnam avec 12%. Quant au Maroc, il s'est positionné au 34^{ème} rang avec moins de 0,3 % de part de marché, pour une valeur globale ne dépassant pas 4,8 millions de dollars.

Figure 6 : Positionnement du Maroc par rapport aux autres fournisseurs du marché du CCG en produits halieutiques (période 2010-2014)

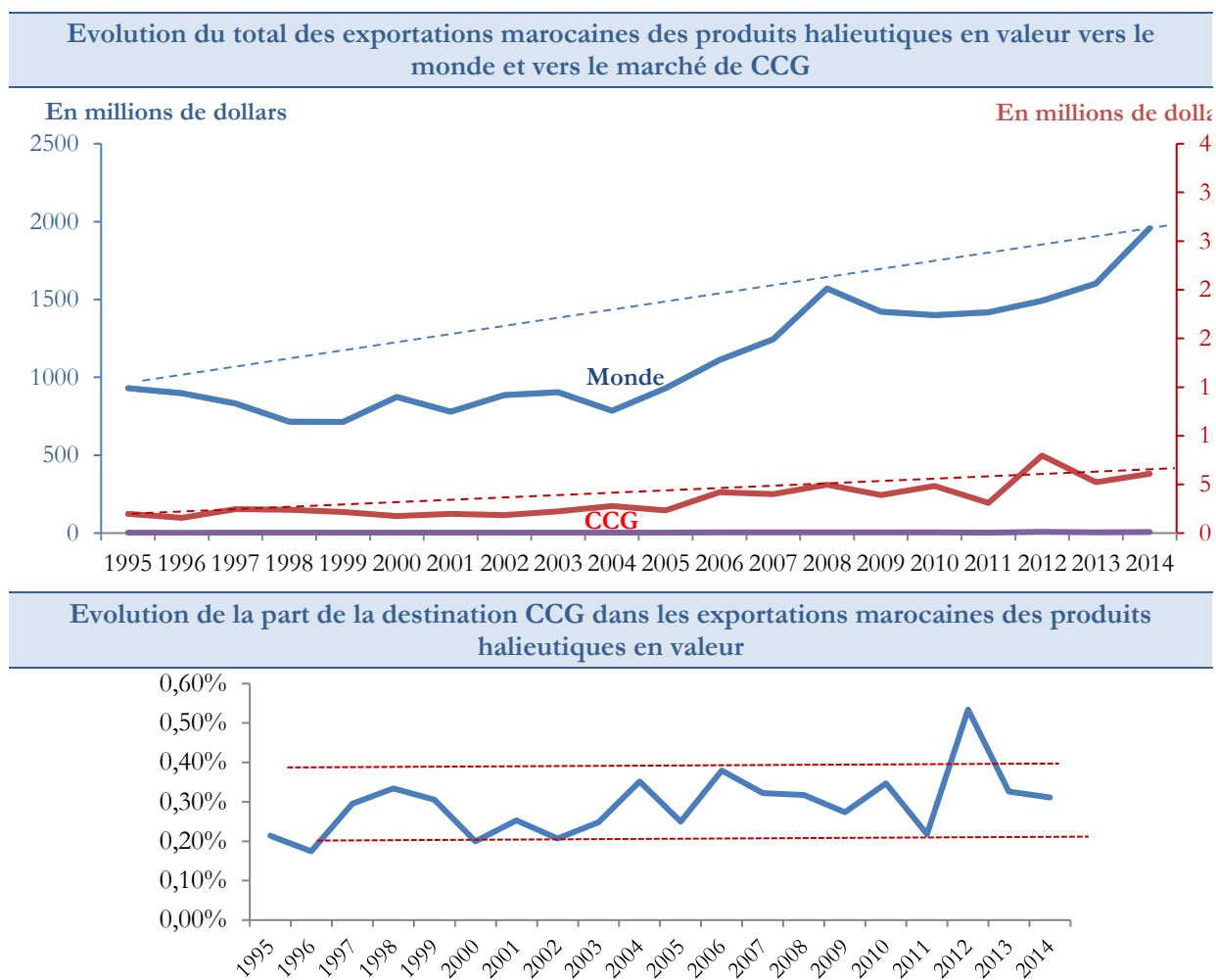


Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

En termes d'évolution, et bien que les exportations marocaines globales des produits halieutiques sont en progression, leur part destinée vers les pays membres du CCG a enregistré des améliorations relativement modestes. En effet, sur la période 2004-2014, le total de ces exportations à travers le monde a progressé de 60% passant de 786 millions de dollars en 2004 à 1,9 milliard de dollars en 2014. Néanmoins, la part du Maroc dans le marché du CCG a été maintenue dans un intervalle de 0,3-0,4% au cours des vingt dernières années, avec un pic conjoncturel enregistré en 2012 de 0,5%, soit des exportations d'un montant global de 5 millions de dollars.



Figure 7 : Tendence des exportations marocaines des produits halieutiques en valeur et évolution de leur part destinée vers marché du CCG



Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

3.2. Principaux fournisseurs des pays du Golfe pour les différentes catégories des produits halieutiques

Poissons frais, réfrigérés ou congelés

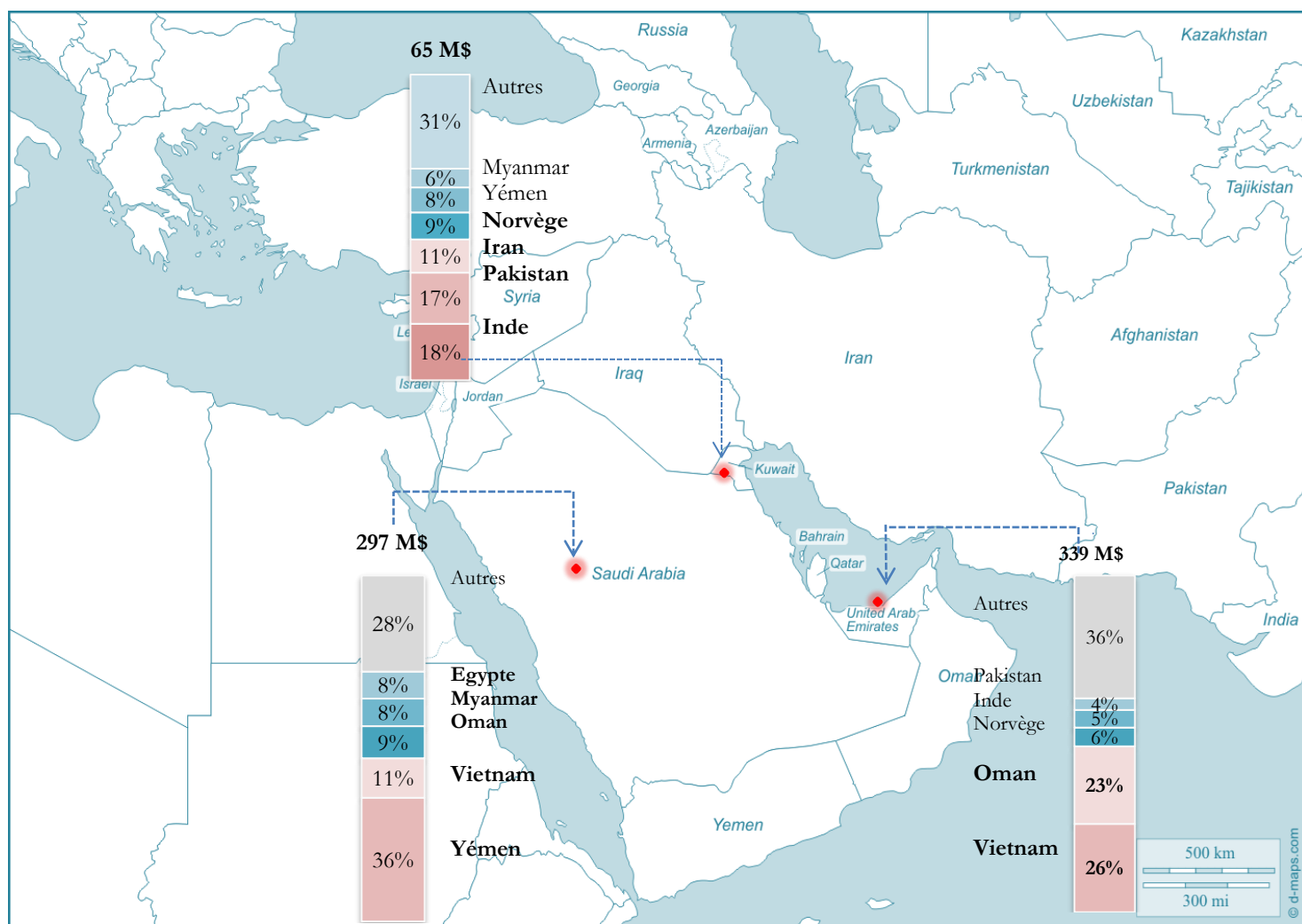
Comme il a été signalé auparavant, le poisson frais constitue la majeure partie des importations des pays du CCG en produits halieutiques. Le pays des Emirats, premier importateur du poisson frais de la région s'approvisionne essentiellement auprès du Vietnam et d'Oman. Ces deux pays s'accaparent respectivement des parts de marché de 26% et de 23%. Le reste des importations est réparti entre plusieurs autres pays dont notamment Norvège (6%), l'Inde (5%) et le Pakistan (4%).

En ce qui concerne l'Arabie saoudite, le Yémen est son principal fournisseur (avec une part de marché de 36%). Cette situation est justifiée par la proximité géographique des deux pays. Les autres pays fournisseurs sont principalement le Vietnam (11%), Oman (9%) ainsi que l'Egypte et Myanmar avec des parts de marché de 8% chacun.



Pour le Koweït, dont les importations en poissons frais restent relativement modestes (près de 65 millions de dollars en moyenne sur la période 2010-2014), les principaux fournisseurs sont l'Inde (18%), le Pakistan (17%), l'Iran (11%), le Norvège (9%) et le Yémen (8%).

Figure 8 : Principaux fournisseurs des pays du Golfe en poissons frais, vivant, réfrigérés ou congelés (parts de marché moyennes sur la période de 2010-2014)



Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

Crustacées, mollusques et coquillages

Avec des parts de marché de près de 40% durant la période 2010-2014, l'Inde reste le premier fournisseur de crustacées et mollusques aussi bien sur le marché des Emirats que de l'Arabie saoudite qui sont les deux principaux importateurs de la région en ces produits.

Parmi les autres principaux fournisseurs du marché émirati, qui est de loin le premier importateur du CCG en crustacées et mollusques, figurent le Pakistan avec 12% de part de marché, le Vietnam (11%) et la Chine (7%).

Il y a lieu de préciser qu'une part des importations des Emirats en crustacées et mollusques est réexportée pour alimenter le marché saoudien à hauteur de 20% de part de marché, classant ainsi les



Emirats au 2^{ème} rang des pays fournisseurs du marché saoudien. Les autres principaux pays approvisionnant le marché saoudien en ces produits sont le Pakistan (14% de part de marché) et la Chine (10%).

Figure 9 : Principaux fournisseurs des pays du Golfe en crustacées et mollusques (parts de marché moyennes sur la période 2010-2014)



Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

Conserves et préparations de poissons

Comme il a été signalé précédemment, l'Arabie saoudite est le premier importateur des pays de Golfe en conserves de poissons (196 millions de dollars) suivie des Emirats (103 millions de dollars). Ces deux pays s'approvisionnent essentiellement auprès de la Thaïlande qui a enregistré, sur la période 2010-2014, des parts moyennes de 52% sur le marché saoudien et de 48% sur le marché émirati. Les autres principaux fournisseurs sont pour le marché de conserve de l'Arabie saoudite : l'Indonésie (22% de part de marché), la Corée du Sud (6%) et l'Italie (6%), et pour le marché émirati : le Vietnam (9% de part de marché), les Philippines (7%) et l'Inde (5%).

En ce qui concerne le Maroc, et bien qu'il constitue le leader mondial¹ pour les exportations de conserves de poissons dont notamment la sardine et les maquereaux, sa présence sur le marché de conserves de poissons du CCG demeure marginale avec des parts de marché qui ne dépassent pas 1% et 2% respectivement pour le marché émirati et le marché saoudien.

Figure 10 : Principaux fournisseurs des pays du Golfe en préparations et conserves de poissons (parts moyens de marchés sur la période 2010-2014)



Source : Données UNCTAD, élaboration DEPF

4. Zoom sur la structure des importations des marchés émirati et saoudien de conserves de poissons

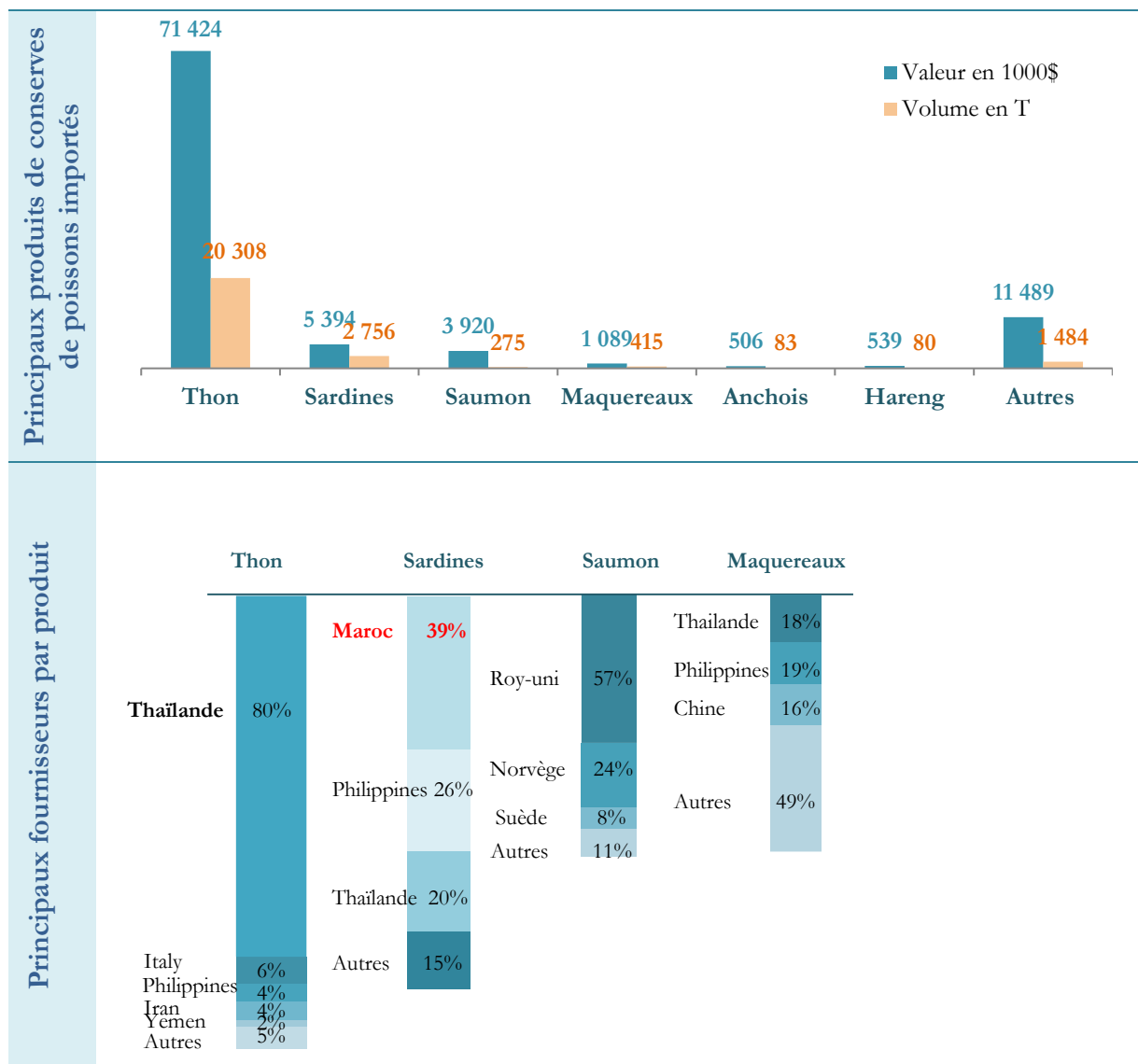
En 2014, les Emirats ont importé 25.400 tonnes de conserves de poisson pour une valeur de plus de 94 millions de dollars. Ces importations ont été composées essentiellement du thon (75% en valeur). Les importations en sardines n'ont représenté que 8% de la valeur des importations totales de ce pays en conserves de poisson totalisant 5,4 millions de dollars.

¹ Le Maroc occupe le premier rang mondial en tant que pays producteur/exportateur de conserves de sardines de l'espèce *Sardina Pilchardus Walbaum* reconnue dans le monde entier pour sa qualité gustative.



Parmi les grands fournisseurs du marché de thon des Emirats, la Thaïlande est arrivée en 2014 en première position avec une part de marché de 80%. Pour les sardines, le Maroc a occupé en 2014 le rang du premier fournisseur du marché émirati de ces produits avec une part de 37%, devant les Philippines (26%) et la Thaïlande (20%).

Figure 11: Structure par pays et par produit des importations des Emirats en conserves de poissons (année 2014)



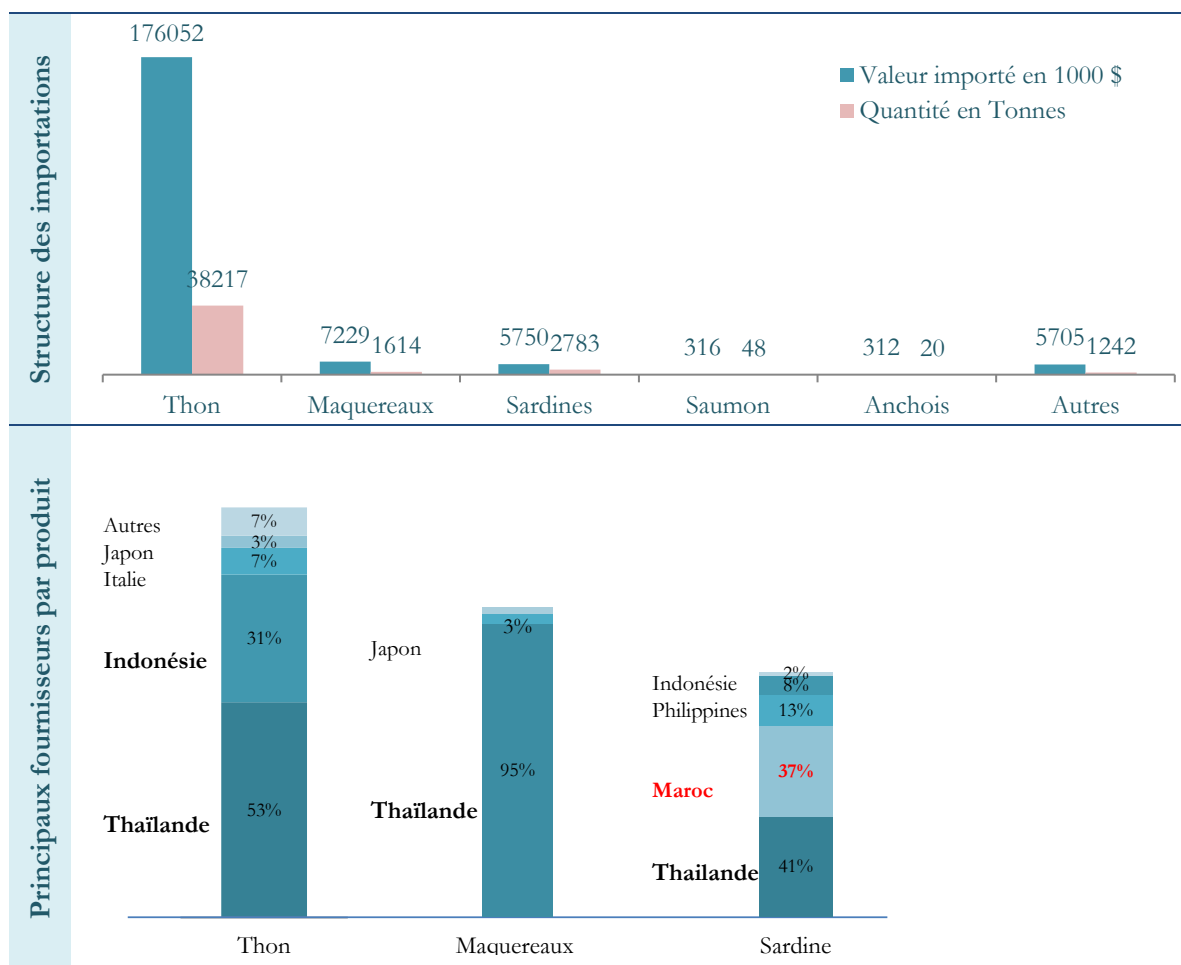
Source : Données Trademap, élaboration DEPF

Les importations de conserves de poissons de l'Arabie saoudite, premier importateur du CCG en ces produits, ont atteint en 2014, 195 millions de dollars et ont été composées également pour l'essentiel de thon avec une part de marché de 90%. Le reste a été constitué de maquereaux (4%) et de sardines (3%).

Pour ce qui est des fournisseurs de ce marché, la Thaïlande est arrivée en premier rang avec des parts de marché de 53%, de 95% et de 41% respectivement pour le thon, les maquereaux et les sardines. Pour le Maroc, il a occupé la 2^{ème} place sur ce marché en assurant 37% de son approvisionnement.



Figure 12 : Structure par pays et par produit des importations de l'Arabie saoudite en conserves de poissons (année 2014)



Source : Trademap

5. Etat des lieux des relations entre le Maroc et les pays membres du CCG

5.1. Cadre des relations économiques et commerciales entre le Maroc et les pays membres du CCG

Le Maroc et les pays du Golfe, dont notamment les EAU et l'Arabie saoudite, entretiennent depuis toujours des relations économiques et diplomatiques soutenues. A noter que ces relations économiques ont connu un saut qualitatif au cours des dix dernières années faisant du Maroc une destination attractive des investissements du Golfe touchant un ensemble de secteurs d'activité à l'instar de l'immobilier, du tourisme, de l'agriculture

Les relations commerciales entre le Maroc et les pays du CCG sont régies par des conventions bilatérales et des accords commerciaux conclus avec les principaux partenaires de la région (Arabie saoudite depuis 1966, EAU en 2001 et Koweït en 2010) ainsi que par des accords multilatéraux (ligue arabe : convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux interarabes signée en 1981).



Figure 13 : Cadre juridique régissant les relations Maroc-CCG

Au niveau bilatéral	Conventions dans divers domaines et secteurs (culture, média, tourisme, transport, investissement, jeunesse...): signées avec l'Arabie Saoudite depuis septembre 1966 jusqu'à Février 2011.	
	Accord de libre-échange avec les Emirats Arabes Unis : Signé en juin 2001, il prévoit une exonération totale des droits d'importation pour les produits originaires et en provenance du territoire de chacun des deux pays.	Accord Commercial NPF avec Koweït: Signé en juin 2010, il prévoit la mise en place d'une commission commerciale mixte, l'élargissement du volume des échanges commerciaux bilatéraux, la multiplication des visites d'affaires, le renforcement de la participation aux salons, et la consolidation de la coopération dans le domaine du tourisme.
Au niveau multilatéral	Convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux interarabes : Signée le 27 février 1981, elle vise la franchise des droits de douane issue d'un démantèlement tarifaire sur 10 ans à 10% par an (arrivé à échéance en 2005).	
	Protocoles sur le schéma du Tarif Préférentiel (PRETAS) et les Règles d'origines des échanges commerciaux interarabes (Organisation de la Coopération Islamique OCI) : Signés en octobre 2008.	Accord cadre sur le système de préférences commerciales entre les états membres de l'OCI: Signé le 29 septembre 1993.

5.2. Actions institutionnelles pour le renforcement des relations entre le Maroc et les pays de CCG

Le Maroc œuvre en permanence en faveur d'un partenariat renforcé avec les pays membres de CCG. C'est dans le cadre de cette perspective que peuvent être appréhendées les différentes initiatives suivantes:

- Visite Royale en Arabie saoudite, au Qatar et au Koweït en octobre 2012 ;
- Tenue régulière des Hautes Commissions Mixtes ;
- Échanges de visites effectuées par des responsables gouvernementaux et d'experts relevant des deux partenaires ;
- Participation du Maroc aux réunions tenues dans le cadre des comités relevant du Conseil Economique et Social de la Ligue Arabe ;
- Participation régulière aux salons, foires et expositions organisés par les deux parties ;
- Mise en place de conseils d'affaires avec les pays membres du CCG qui représentent des espaces permanents d'échanges et d'identification d'opportunités de commerce et d'investissement.

5.3. Contraintes au développement des échanges commerciaux entre les deux parties

Le volume des échanges commerciaux entre le Maroc et les pays membres du CCG reste relativement faible dans plusieurs domaines, une situation qui peut être attribuée en grande partie à l'éloignement géographique, au manque de campagnes d'information pour la promotion des investissements et l'identification des secteurs porteurs pour les deux parties ainsi qu'à l'absence de lignes maritimes directes. En effet, les opérateurs marocains souffrent d'un fret jugé coûteux, ce qui grève la compétitivité-prix des produits marocains sur ce marché.



Encadré : Participation du Maroc au salon Gulfood 2016

Le Salon Gulfood est considéré aujourd'hui parmi les salons leaders du secteur de l'alimentation, constituant un lieu privilégié de rencontres avec les différents intervenants dans de l'industrie agroalimentaire.

Le Maroc est à sa cinquième participation consécutive aux éditions de ce salon dont la dernière s'est tenue du 21 au 25 février 2016 à Dubaï. Plus de quarante entreprises ont représenté, durant ce salon, le Royaume dans un pavillon de 384 m², exposant une gamme diversifiée de produits agroalimentaires dont notamment les poissons marinés, les conserves de sardines et d'anchois, les conserves végétales, les fruits surgelés, l'huile d'olive, les conserves d'olive, les condiments, les plantes aromatiques...

Cette présence par laquelle le Maroc entend renforcer ses échanges commerciaux avec les pays membres du CCG, décrocher de nouveaux partenariats et conquérir de nouveaux marchés, converge avec les objectifs du "Plan Maroc Vert" et du "Plan Halieutis notamment, dans leur volet relatif au développement des exportations agroalimentaires.

A cet effet, la participation marocaine à cette manifestation s'est fixée pour objectifs de :

- promouvoir l'origine Maroc et mettre en évidence la qualité et la diversité des produits agroalimentaires marocains ;
- communiquer sur ces produits et leurs avantages concurrentiels afin de renforcer leur positionnement sur le marché international ;
- saisir l'opportunité de la présence des principaux acteurs du secteur pour nouer de nouveaux partenariats et conquérir de nouveaux marchés ;
- mettre en avant les potentialités, les réalisations et les projections de développement du secteur agroalimentaire marocain.

Outre les opportunités commerciales, ce salon permet aux exposants marocains d'avoir un aperçu sur les dernières tendances et innovations dans l'industrie des produits de la mer et de profiter d'une plateforme élargie de réseautage et de présentation de produits. Les projets d'investissement massifs dans le Moyen-Orient sont, par ailleurs, des débouchés potentiels pour les entreprises marocaines et représentent un large spectre d'opportunités.



Conclusions et recommandations

Les pays membres du CCG ont un potentiel de croissance important sur le plan de la consommation et de la demande des produits halieutiques. La population étrangère en plein essor, l'industrie touristique et le progrès économique dans la région sont des facteurs qui stimulent cette demande en produits de mer de haut de gamme, notamment, les poissons frais, les crustacées et les mollusques. Les importations de ces pays se sont rapidement taillées une place non négligeable dans les importations mondiales des produits halieutiques suite à une dynamique de croissance forte, estimée à un taux de croissance annuel moyen de près 15% entre 2009 et 2014 pour atteindre 2 milliards de dollars en 2014.

La forte dynamique de croissance de la demande en produits halieutiques dans ces pays résulte en grande partie de la hausse des importations des EAU et de l'Arabie saoudite. Ces deux pays sont les marchés les plus prometteurs pour les exportateurs marocains des produits de la mer. A noter, également, que les Emirats constituent l'un des ré-exportateurs des produits halieutiques dans la région en raison d'infrastructures efficaces (ports et aéroports) combinées à de larges zones de libre-échange et du positionnement de Dubaï depuis des années en tant que hub commercial incontournable pour l'ensemble de la région.

L'approvisionnement du marché du CCG en poisson et fruits de mer est diversifié, provenant de plus de 50 pays. Les principaux fournisseurs, sur la période 2010-2014, ont été la Thaïlande détenant la première position (14% de part de marché), suivie de l'Inde (13%) et du Vietnam (12%), tandis que le Maroc, qui a exporté à travers le monde 13 milliards de dirhams sur la même période, n'a été que le 34^{ème} fournisseur avec 0,3% de part de marché.

L'analyse détaillée des importations des pays du Golfe par pays et par principale catégorie de produit importé, sur la période 2010-2014, fait ressortir les principales conclusions suivantes :

- Les importations des produits halieutiques des pays du CCG se sont caractérisé par la prédominance des poissons frais, réfrigérés ou congelés avec une part de 50%. La deuxième moitié a été répartie entre les préparations et conserves de poissons (24%) et les crustacées, mollusques et coquillages (24%).
- Les Emirats et l'Arabie saoudite ont été les deux principaux importateurs de poissons frais de la région (plus de 80% du total importé estimé à 789 millions de dollars) et se sont approvisionnés essentiellement auprès du Vietnam, Oman ainsi que du Yémen. Le Maroc, quant à lui, est resté absent sur ce marché et ce, sachant que ses exportations en poissons frais ont été estimées à plus de 2 milliards de dirhams en moyenne sur la même période.
- L'Arabie saoudite a constitué le premier importateur de conserves de poissons parmi les pays membres du CCG (195 millions de dollars) suivie des Emirats (94 millions de dollars). Leurs importations ont été composées majoritairement de conserves de thon (respectivement 75% et 90%), ce qui explique la présence marginale du Maroc en tant que fournisseur de conserves de poisson de cette région (part de 2% pour Les Emirats et de 1% pour l'Arabie saoudite).



- Les conserves de sardines n'ont représenté qu'une part marginale dans les importations en conserves de poissons de l'Arabie saoudite et des Emirats (3% et 8%) et le Maroc a occupé sur ce créneau la place du premier fournisseur dans le marché émirati et la 2^{ème} place dans le marché saoudien assurant respectivement 39% et 37% de leur approvisionnement en conserves de sardines. La Thaïlande et les Philippines ont constitué les principaux concurrents du Maroc sur ce marché.
- Pour les crustacées et mollusques, le marché émirati a été de loin le premier importateur parmi les pays du CCG (227 millions de dollars) suivi de l'Arabie saoudite (70 millions de dollars). L'essentiel des importations provient de l'Inde. D'autres pays ont constitué, également, des fournisseurs de ces marchés dont le Pakistan, le Vietnam et la Chine. Pour ces produits, le Maroc n'a pas affiché de présence sur ces marchés en tant que fournisseurs alors que ses exportations ont atteint 6,2 milliards de dirhams en 2014 composées essentiellement de produits haut de gamme (poulpe, calmars et seiche).

Sur la base de ces conclusions certaines recommandations peuvent être formulées pour renforcer le positionnement du Maroc sur le marché des pays du Golfe :

- La région du Golfe est un grand carrefour commercial et presque tous les produits y sont importés, ce qui témoigne de l'attrait de leurs consommateurs pour les marques étrangères et leur habitude à différentes expériences culinaires.
- L'Europe constitue actuellement, et de loin, le principal marché pour les exportations de produits de la mer marocains. La diversification des débouchés de ces exportations halieutiques qui restent, actuellement, fortement concentrées sur le marché européen, est importante pour réduire la dépendance du Maroc à l'égard des marchés traditionnels, d'autant plus que la demande européenne reste stable, alors que d'autres régions du globe, dont les pays du Golfe, présentent des tendances de forte croissance de la consommation des produits de la mer. La conquête de ces marchés par les exportateurs marocains est cruciale, en particulier pour les approvisionner en produits issus de l'aquaculture marocaine.
- Le pays des Emirats est un marché très intéressant et prometteur pour les exportateurs marocains de produits de la mer, notamment, en ce qui concerne les crustacées et les mollusques, en raison, d'une part, de la forte demande interne émanant de la grande communauté d'expatriés et des touristes occidentaux, plus habitués aux attributs culinaires de ces produits (poulpe, calmar, seiche et crevettes), et d'autre part, de la possibilité de réexportation notamment vers les autres États membres du CCG.
- Le CCG est un marché qui privilégie la qualité et dans une moindre mesure le prix. Si les industriels marocains veulent saisir les possibilités commerciales dans ce marché, ils devront faire des efforts de marketing du fait que les produits marocains sont encore relativement peu connus dans cette catégorie d'aliments.
- La participation du Maroc aux salons organisés dans les pays membre de CCG dont notamment Gulfood à Dubaï semble être une bonne voie pour la réussite de la promotion



des produits de l'industrie du poisson et des fruits de mer marocaine. La participation du Maroc à cet événement devrait permettre non seulement la conquête du marché émirati mais l'ensemble des marchés du Golfe et d'Asie, sachant que Gulfood offre l'opportunité de nouer des partenariats avec des professionnels des différentes industries agro-alimentaires.

- Malgré les problèmes de logistique et la méconnaissance des produits halieutiques marocains, le marché des produits de la mer frais à valeur élevée aux ÉAU peut offrir des occasions d'affaires aux exportateurs marocains. En effet, il existe dans la région du Golfe des importateurs et des distributeurs qui connaissent les produits internationaux et qui pourraient devenir des partenaires contribuant au développement d'un marché qui deviendra de plus en plus lucratif pour les produits étrangers à valeur élevée dans les années à venir, et ce, d'autant plus que la région accueillera l'Exposition universelle en 2020 et la Coupe du Monde de la FIFA en 2022.
- L'aquaculture présente de réelles possibilités de développement du potentiel halieutique au Maroc, notamment en produits de valeur (huitres, dorade, bar...). Ainsi, le principal défi à relever par les entreprises marocaines est celui d'y investir et d'effectivement conquérir des parts intéressantes du marché du Golfe en pleine croissance.

Direction des Etudes et des Prévisions Financières

Ministère de l'Economie et des Finances

<http://www.finances.gov.ma/depf/depf.htm>

Boulevard Mohamed V. Quartier Administratif, Entrée D, Rabat-Maroc

Téléphone : (+212) 537.67.74.15/16

Télécopie : (+212) 537.67.75.33

E-mail : depf@depf.finances.gov.ma